

Autisme

En mai 2010, à l'issue de six ans et demi de procès, le gastro-entérologue anglais Andrew Wakefield était condamné officiellement pour avoir entrepris des recherches sans respect de l'éthique. En réalité, ses travaux avaient établi le lien entre le vaccin ROR et l'autisme. Aujourd'hui, il témoigne dans un livre. Et le ROR court toujours.



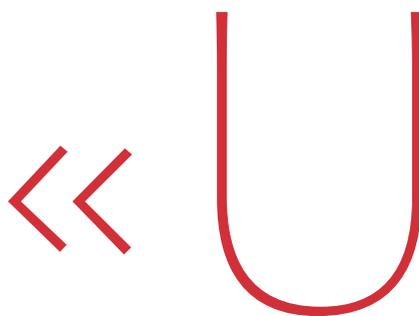
À propos de l'auteure

Pédiatre homéopathe à la retraite, le Dr Françoise Berthoud est auteure de *Mon enfant a-t-il besoin d'un pédiatre ?*, éd. Ambre (2006) et *Hyperactivité et déficit d'attention de l'enfant, comprendre plutôt que droguer*, éd. Marco Pietteur (2008),

La Santé des enfants non vaccinés, éd. Jouvence (2010), *Trois Enfants de ce temps*, éd. Xenia (2010).



Andrew Wakefield lors d'une manifestation organisée autour de la sortie de son livre.



ne indifférence glaciale. Tel pourrait être le titre en français, en espérant qu'il soit traduit un jour, du livre d'Andrew Wakefield, *Callous Disregard*, paru en mai 2010. L'indifférence en question, c'est celle des médecins envers la souffrance des enfants atteints d'autisme et de leurs parents, médecins en place accrochés à leurs institutions et leurs sacro-saints programmes de vaccination. Le contenu scientifique de ce livre est irréprochable et il est aussi écrit avec le cœur. En témoignage, dès les premières pages, le récit d'une mère d'enfant autiste et, plus loin, la relation tragique et poétique d'un terrible événement : une maman sautant d'un viaduc, son enfant autiste dans les bras. Andrew Wakefield est un médecin qui écoute les parents, et va jusqu'à oser écrire que l'instinct maternel a davantage prouvé sa justesse dans le passé que les opinions scientifiques, souvent fragiles. Il englobe dans sa compassion les souffrances physiques et psychologiques de ses patients. Comment en est-il arrivé à être traîné en justice, puis exclu de l'ordre des médecins ? Revenons quelques années en arrière.

Wakefield persiste et signe

Autisme régressif

Lorsque l'autisme a été décrit dans les années 50, les observateurs parlaient d'un enfant atteint sur 5 000 ou sur 10 000. Actuellement, on trouve généralement dans la littérature médicale les chiffres d'un enfant sur 150 ou même sur 100. Que se passe-t-il ? Les auteurs s'accordent en général à ne pas accepter l'hypothèse que ce grave handicap soit actuellement à ce point mieux diagnostiqué qu'auparavant. Il doit donc logiquement s'agir d'un facteur externe ou environnemental, comme pour toutes les « maladies émergentes ». Il faut noter que la grande majorité des enfants qui reçoivent aujourd'hui ce diagnostic sont décrits comme ayant présenté un développement et un comportement absolument normaux pendant la première année de vie et souvent quelques mois de plus avant de présenter les symptômes typiques de l'autisme : repli sur soi, mutisme ou parole répétitive, grosses difficultés de socialisation et d'apprentissage, regard absent, hypersensibilité aux bruits, peurs et angoisses. On parle donc dans ces cas d'autisme régressif.

Mercure vaccinal

Depuis les années 70 déjà, on a beaucoup accusé le mercure des vaccins de provoquer chez l'enfant divers troubles du comportement, en particulier le THADA (hyperactivité et déficit d'attention), et bien sûr l'autisme (lire aussi l'article page 82).

Les chercheurs travaillant dans ce domaine sont jugés très sévèrement par les sites officiels qui les ostracisent et les ridiculisent. Certains de leurs travaux sont pourtant parlants, comme par exemple l'article de Mark et David Geier dans l'*American Journal of Physicians and Surgeons* qui, en 2006, démontre que les enfants vaccinés avec des produits exempts de mercure développent moins de troubles du comportement que le groupe témoin¹.

Les mêmes auteurs donnent en 2008² de nouvelles évidences du danger du thimérosal dans les vaccins. Mark et David Geier donnent très clairement leur témoignage dans le film remarquable de Lina Moreco *Silence, on vaccine*.

Les enfants vaccinés avec des produits exempts de mercure développent moins de troubles du comportement que le groupe témoin.

C'est un sujet tabou : lors de la conférence de Simpsonwood aux États-Unis (2000), industries pharmaceutiques et autorités sanitaires se sont réunies dans le plus grand secret pour analyser la situation du mercure dans les vaccins. Aucune photocopie des documents n'était autorisée et aucun journaliste n'a pu y assister.

Épidémie d'autisme

C'est dans ce contexte que survient l'affaire Wakefield. Dès les années 90, un autre mécanisme évoquant une origine vaccinale est décrit dans les cas d'autisme régressif. Une équipe médicale travaillant à Londres à l'hôpital Royal Free – spécialisé en gastro-entérologie pédiatrique – parle d'une « épidémie » de jeunes enfants souffrant de graves troubles digestifs et présentant en parallèle une régression des acquis de leur développement (langage, acquisition de la marche, de la propreté, de la communication, etc.). Andrew Wakefield travaille dans cet hôpital comme chercheur et les enfants malades sont sous la responsabilité médicale des professeurs Walker-Smith et Murch, éminents gastro-entérologues pédiatres. En février 1998, paraît un article dans *The Lancet*, prestigieux journal médical édité à Londres, signé par Wakefield et son équipe. Il s'agit de la description de douze de ces enfants hospitalisés au Royal Free. Chez neuf d'entre eux, les parents signalent une corrélation dans le temps entre le début des symptômes et une vaccination ROR (rougeole, oreillons, rubéole), laquelle est en général proposée par les pédiatres

► Révélations

Nous comprenons dans ce livre (grâce à un « whistleblower ») pourquoi les autorités avaient si peur d'une étude au sujet du ROR. Un médecin ayant travaillé au Canada au moment où le vaccin trivalent fut retiré à cause de la souche Urabe du vaccin contre les oreillons (qui cause des méningites) avait en vain cherché à éviter que ce même vaccin ne soit choisi et utilisé en Grande-Bretagne. Ce fut le cas toutefois au mépris de toute prudence, car il était fabriqué dans le pays et coûtait moins cher... ceci de 1988 à 1992, date où ce vaccin fut finalement interdit et remplacé par celui du MSD, américain. Une autre campagne discutable a eu lieu en 1994 : une vaccination massive dans les écoles avec un vaccin rougeole-rubéole en prévision d'une épidémie de rougeole prédite mathématiquement. Les études préalables avaient été nettement insuffisantes et la surveillance active inexistante. Et pourtant, en se basant sur les données américaines, on pouvait prévoir 14337 chocs anaphylactiques potentiellement mortels sur 8 millions d'enfants vaccinés... pour éviter 50 cas mathématiquement prévus de décès par rougeole (en fait, il s'agissait d'une probabilité de décès sur une fourchette de 0 à 50!!!).

Le service de Santé britannique n'avait donc pas envie qu'on reparle des dangers des vaccins contenant la valence rougeole.

au début de la deuxième année de vie, avec un rappel vers 4 ans. Pour l'un des enfants, cette correspondance dans le temps avec le vaccin ne sera découverte que plus tard, les parents ayant décidé de ne plus en parler après avoir remarqué que la mention de ce fait leur fermait les portes des hôpitaux et des cabinets médicaux et rendait les médecins agressifs.

Le procès du siècle

Inquiets de la répercussion de ces soupçons de dangerosité des vaccins sur leurs programmes de vaccination, les autorités médicales britanniques intentent alors un procès aux auteurs de l'article, les accusant principalement d'avoir conduit une recherche sur des enfants hospitalisés sans l'approbation du comité d'éthique. Ce sera le plus long procès de l'histoire de la médecine britannique, s'étendant de 2004 à 2010. La défense tente en vain de rétablir la vérité : il s'agit d'une description d'enfants malades pour lesquels on cherche des solutions et des traitements. Pour cette première étude clinique, aucun financement n'a été fourni par les études d'avocats défendant des parents d'enfants lésés par les vaccins. Ce sera le cas pour les études suivantes, surveillées par un comité d'éthique et pour lesquelles les parents dûment avertis devront signer des autorisations.

Biopsies intestinales

Pendant le procès, on reproche à Wakefield et ses collègues d'avoir pratiqué sur les enfants des examens dans le seul but de la recherche, en particulier des biopsies intestinales et des ponctions lombaires. Pourquoi des biopsies intestinales ? Ces examens n'étaient pas pratiqués dans un but de recherche, mais bien dans un but diagnostique pouvant amener à une thérapeutique. En effet, on trouve chez ces enfants une grave inflammation de la muqueuse intestinale, produisant une perméabilité

► Témoins réduits au silence

Martin Walker, journaliste, a suivi de près le procès d'Andrew Wakefield (voir www.cryshame.com). Il a également écrit plusieurs livres sur les conflits d'intérêts en médecine et les liens entre l'industrie médicale et l'industrie pharmaceutique. En 2008 et 2009, il a rassemblé en deux volumes (*Silenced witnesses*, Slingshot Publications) les témoignages de parents d'enfants ayant développé de graves troubles du tube digestif et des traits autistiques ou un vrai autisme assez vite après la vaccination ROR. Les histoires se répètent, toutes semblables à celles des douze enfants décrits dans *The Lancet*. La solitude de ces parents peut heureusement être brisée par la découverte de la lutte d'autres parents et des groupes de soutien qui se sont formés. Une exception existait à la non-écoute médicale au sujet des antécédents vaccinaux : les docteurs Walker-Smith, Murch et Wakefield au Royal Free Hospital de Londres.

Actuellement, le délai d'attente pour une consultation dans cet hôpital est toujours de dix-huit mois comme auparavant et les enfants sont encore reçus pour troubles digestifs et autisme, mais le mot d'ordre est de nier toute allusion au vaccin ROR ou à Wakefield et aux deux autres médecins bannis. Certains parents sont allés jusqu'aux États-Unis retrouver Andrew Wakefield pour des examens complémentaires. L'état de plusieurs enfants s'est amélioré par la prise de sécrétine, en allopathie ou homéopathie, et surtout par le régime sans gluten et sans caséine ou par la chélation des métaux lourds (n'oublions pas le rôle du mercure dans l'autisme post-vaccinal. Le ROR n'en contient pas, mais d'autres vaccins oui).

Peu de gens savent que la condamnation de Wakefield ne portait pas sur le fond, mais sur des vices de forme.

► Allergie au gluten

Il y a plus d'un demi-siècle, on observait déjà le lien entre le virus de la rougeole, les troubles digestifs et le comportement. En témoigne l'exposé du Dr Guy Daynes à la Royal Society of Medicine, datant du 15 février 1956 et titré : « *Le pain et les larmes – troubles du comportement, dépression et convulsions après rougeole, dus à une hypersensibilité au gluten* ». Les enfants décrits présentent les mêmes symptômes que les « Lancet 12 ». Ces troubles peuvent régresser en un ou deux mois mais peuvent aussi devenir chroniques, accompagnés de petit mal (épilepsie). En ayant étudié quarante cas guéris par le régime sans gluten, l'auteur propose un nouveau tableau pathologique : le syndrome pré-coéliqua.

anormale de celle-ci à de grosses molécules qui normalement ne se retrouvent pas en dehors du tube digestif, dans le courant sanguin. Le traitement consiste en des anti-inflammatoires intestinaux et surtout en un régime alimentaire sans gluten et sans caséine. La formation de glutéomorphines et de caséomorphines est en effet l'explication des troubles neurologiques survenant chez ces enfants.

Ponctions lombaires

En ce qui concerne les ponctions lombaires, plusieurs spécialistes de l'autisme internationalement reconnus les déclarent indispensables aussi bien dans l'autisme I que II et trouvent dans près de 40 % des cas investigués ainsi une raison médicale aux troubles autistiques, ce qui peut conduire à des traitements utiles. L'examen du liquide céphalo-rachidien obtenu grâce à la ponction lombaire permet entre autres de détecter un trouble des mitochondries (les parents d'une enfant américaine, Hannah Poling, gravement handicapée après avoir reçu en l'an 2000 neuf vaccins le même jour et présentant ce trouble des mitochondries, viennent de gagner leur procès et de recevoir 150 000 dollars, le tribunal ayant admis l'origine vaccinale de son état). Ces troubles des mitochondries, bien que rares, existent et peuvent être acquis à la suite de vaccins contenant du thimérosal. On peut aussi mesurer dans ce liquide des traces de virus sauvages ou vaccinaux. Chez les douze enfants de l'article litigieux, du matériel génétique du virus de la rougeole a été trouvé dans deux tiers des cas.

ce liquide des traces de virus sauvages ou vaccinaux. Chez les douze enfants de l'article litigieux, du matériel génétique du virus de la rougeole a été trouvé dans deux tiers des cas.

ce liquide des traces de virus sauvages ou vaccinaux. Chez les douze enfants de l'article litigieux, du matériel génétique du virus de la rougeole a été trouvé dans deux tiers des cas.

Lourdes conséquences

Le jugement du General Medical Council ne lèse pas seulement les trois médecins condamnés, mais a de lourdes conséquences sur la santé d'un très grand nombre d'enfants dont les graves symptômes physiques et



La France nie l'autisme régressif

Les statistiques citées habituellement à propos de l'épidémie d'autisme (que Wakefield appelle un tsunami) viennent des États-Unis ou de Grande-Bretagne. En France, l'Inserm déclare qu'actuellement un enfant sur cent cinquante naît autiste ; les chiffres correspondent donc aux études anglophones... sauf qu'en France, l'autisme régressif n'existe apparemment pas ! Le diagnostic officiel est un handicap neurodéveloppemental à forte composante génétique. Il règne une omerta absolue sur l'autisme régressif secondaire au vaccin expliquant l'épidémie, et Wakefield est traité de charlatan par les sites officiels et ceux des associations de parents d'autistes, souvent liés aux premiers. Pour d'autres informations, voir le blog <http://emmanuelleseve.unblog.fr> et le site www.stelior.org.

À noter que l'association Stelior organisait à Genève en novembre 2009 une projection du film de Sandrine Bonnaire *Elle s'appelle Sabine* qui est une magnifique illustration de ce statut de l'autisme en France. En contact avec Elke Arod de l'association Stelior, Sandrine a suggéré aux responsables du centre qui accueille sa sœur autiste Sabine de lui proposer un régime sans gluten et sans produits laitiers. Ceux-ci ayant très judicieusement répondu qu'il serait difficile que Sabine ne chipe pas le yoghourt de sa voisine, Sandrine a suggéré d'offrir cette alimentation pour tout le groupe. On lui a répondu que sa demande serait transmise au ministère de la Santé... elle attend toujours la réponse... qui ne viendra probablement jamais, car officiellement, toute amélioration d'un autisme par l'alimentation est classée dans les démarches de groupes suspects, pour le moins charlatans, et au pire sectaires.

La méfiance des autorités sanitaires pour des études du type de celles de Wakefield n'a pas de limites... on ferme les yeux et les oreilles... un autre type d'autisme !

F. B.

psychiques pourraient être prévenus ou soulagés si les travaux de Wakefield avaient été reconnus.

De plus, il décourage d'autres chercheurs dans d'autres domaines dont les conclusions ne correspondraient pas à la pensée unique, installant un climat de terreur.

Plus grave encore : le monde médical se frotte les mains car si Wakefield a perdu son procès, cela veut dire qu'il a tort et que le vaccin ROR est lavé de tous soupçons. Peu de gens savent que la condamnation ne portait pas sur le fond, mais sur des vices de forme.

« Un nouveau syndrome a été décrit et des observations similaires se multiplient tout autour du monde », conclut Wakefield dans son livre, en citant six références³. Reste à espérer que ces études ne subiront pas le même sort.

La plupart des articles publiés dans le but de contrer les conclusions de Wakefield ont été écrits par le professeur Rutter, un des féroces détracteurs de Wakefield, qui a été payé comme expert par le gouvernement des États-Unis et par l'industrie pharmaceutique pour défendre le vaccin ROR. Il n'y a évidemment pas déclaré ses conflits d'intérêts. ●

Françoise Berthoud

► Victoires pour les victimes

Le Forum européen de vigilance vaccinale¹ a décerné cette année son prix Tremante² à la journaliste d'investigation anglaise Janine Roberts pour son ouvrage *Fear of the Invisible*, où elle dénonce les constituants impurs se trouvant dans les vaccins (en particulier le ROR), facteurs pouvant expliquer la genèse des accidents post-vaccinaux. Une large portion du livre est aussi consacrée au mythe du virus causant le sida. La rencontre du Forum avait lieu à Gérone dans le cadre d'une semaine sur les victimes des vaccinations où était présente l'équipe de l'exposition itinérante³. Janine Roberts ayant de graves ennuis de santé, c'est Jackie Fletcher qui l'a représentée. Cette mère d'enfant gravement handicapé est la fondatrice de Jabs, groupe de soutien pour les parents ; elle vient de gagner son procès et recevra une allocation de l'État, les juges ayant reconnu l'origine vaccinale des graves problèmes de son fils.

1. Groupe de travail constitué de membres de dix pays européens, créé en 1990 et se réunissant chaque année pour échanger au sujet des dangers des vaccins et de la liberté en matière de vaccination. La Slovénie où neuf vaccins sont obligatoires s'est récemment ajoutée au groupe. (www.efvv.eu)

2. Giorgio Tremante a perdu deux de ses fils à la suite de vaccins polio. Un troisième fils est gravement handicapé à la suite du même vaccin.

3. <http://expovaccins.over-blog.com>.

Notes

1. Volume 11, n° 1, pages 8-13.

2. Young H.A., Geier D.A., Geier M. (2008). « Thimerosal exposure in infants and neurodevelopmental disorders: an assessment of computerized medical records in the Vaccine Safety Datalink », *J Neurol. Sci.* 271 (1-2): 110.

3. En voici trois parmi les six citées par Wakefield : Balzola et coll. « Autistic enterocolitis: confirmation of a new inflammatory bowel disease in an Italian cohort of patients », *Gastroenterology* 2005 ; 128 (suppl 2) A-303.

- Gonzalez et coll. « Endoscopic and histological characteristics of the digestive mucosa in autistic children with gastrointestinal symptoms », *Arch. Venezolanas puericultura y pediatria*. 2006 ; 69 ; 19-25.

-Krigsman et coll. « Clinical Presentation and Histological Findings at Ileocolonoscopy in Children with Autistic Spectrum disorder and Chronic Gastrointestinal Symptoms », *Autism Insights* 2009 ; 1 ; 1-11.